



Conseil économique et social

Distr. générale
13 août 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Débat consacré à la gestion de juin

Compte rendu analytique de la 22^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 7 juin 2019, à 15 heures

Présidente : M^{me} Juul (Vice-Présidente) (Norvège)

Sommaire

Point 12 de l'ordre du jour : Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions

- f) Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles
- h) Calendrier des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Point 20 de l'ordre du jour : Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



En l'absence de M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines), M^{me} Juul (Norvège), Vice-Présidente, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 12 de l'ordre du jour : Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions

f) Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles (E/2019/55 ; E/2019/L.16)

1. **M. Obermeyer** [Directeur adjoint du Bureau de New York de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)], présentant le rapport du Directeur général de l'OMS sur les travaux de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, transmis dans une note du Secrétaire général (E/2019/55), dit que, grâce à des programmes mondiaux conjoints, à des groupes de travail thématiques et à d'autres initiatives, l'Équipe spéciale a permis aux États Membres de couvrir 12 objectifs de développement durable et près de 30 cibles. L'un de ces programmes, principalement financé par la Fédération de Russie, visait à aider les pays à élaborer des dossiers d'investissement nationaux, ce qui a permis d'étudier les répercussions économiques des maladies non transmissibles et le retour sur investissement du renforcement des mesures de prévention et de maîtrise de ces maladies. Bien que les programmes mondiaux conjoints de l'Équipe spéciale aient donné de bons résultats, ils ne peuvent réaliser leur potentiel faute de ressources suffisantes.

2. La stratégie de l'Équipe spéciale pour 2019-2021 s'articule autour des quatre priorités suivantes : aider les pays à prendre des mesures pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable, mobiliser des ressources, coordonner l'action et établir des partenariats, et servir d'exemple pour la réforme du système des Nations Unies. La stratégie vise à mobiliser le système des Nations Unies pour aider les pays à mettre en place une action gouvernementale globale de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles, car cette tâche ne peut reposer sur le seul secteur de la santé. Grâce aux activités de l'Équipe, les pays se rapprochent de la réalisation du Programme 2030 et de leur objectif du triple milliard qui est au cœur du treizième programme général de travail de l'OMS. En réponse à la demande formulée par le Conseil en 2018, l'Équipe spéciale a établi des partenariats avec des organisations non gouvernementales, des organismes du secteur privé, le milieu universitaire et des fondations philanthropiques pour faciliter la réalisation des objectifs de santé publique en

collaboration avec les États. À cet égard, elle a veillé à ce que son action ne subisse aucune influence induite de la part d'intérêts particuliers. Les programmes conjoints ont été enrichis de manière à couvrir des domaines tels que l'élimination du cancer du col de l'utérus, la lutte antitabac, l'utilisation des technologies mobiles pour lutter contre les maladies non transmissibles et l'assistance apportée aux pays pour les aider à renforcer leurs capacités budgétaires et réglementaires.

3. La Commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les maladies non transmissibles a recommandé de créer un fonds multidonateurs pour accélérer la lutte contre les maladies non transmissibles. L'Assemblée mondiale de la Santé a également considéré qu'il s'agissait d'une activité indispensable. Les ripostes nationales aux maladies non transmissibles dépendent des mesures budgétaires et des financements nationaux. À cet égard, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire demandent une modeste contribution financière pour faciliter leurs ripostes et mettre en place la législation nécessaire pour limiter les décès prématurés provoqués par des maladies non transmissibles. Étant donné que 70 % des décès dans le monde sont provoqués par ces maladies, les effets que pourrait avoir la mise en place de mesures de riposte sur les économies nationales et la croissance économique sont évidents.

Projet de résolution E/2019/L.16 : Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

4. **La Présidente** dit que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

5. **M^{me} Plokhova** (Fédération de Russie), présentant le projet de résolution, dit que, depuis sa création en 2013, l'Équipe spéciale interinstitutions s'avère efficace et continue de donner de bons résultats. Les auteurs du projet de résolution soulignent que le financement de l'Équipe spéciale est essentiel et encouragent les donateurs à aider les États Membres à favoriser, à l'échelle nationale, une riposte durable aux maladies non transmissibles. La Fédération de Russie a organisé, en collaboration avec l'OMS, la première conférence ministérielle mondiale sur les maladies non transmissibles et les modes de vie sains en 2011, et fait de cette question une priorité dans sa politique intérieure et sa politique étrangère. L'OMS a créé à Moscou un bureau chargé de la prévention et de la maîtrise des maladies non transmissibles, qui favorisera la promotion des meilleures pratiques dans ce domaine. En février 2019, la Fédération de Russie a annoncé qu'elle verserait à l'OMS une contribution volontaire

d'un montant maximum de 40,6 millions de dollars pour la période 2019-2023 afin de lutter contre les maladies non transmissibles.

6. **M^{me} Herity** (Secrétaire) dit que l'Arménie, la Jamaïque et le Japon souhaitent se porter coauteurs du projet de résolution.

7. **M. Ríos Sánchez** (Mexique) déclare que le Mexique est conscient du rôle important de coordination joué par l'Équipe spéciale interorganisations, en particulier en ce qui concerne les activités sur le terrain. La délégation mexicaine se joindra au consensus sur le projet de résolution, mais regrette que le texte ne mentionne pas la politique type à l'intention des organismes du système des Nations Unies visant à prévenir l'ingérence de l'industrie du tabac. Celle-ci a été mentionnée dans des résolutions analogues du Conseil lors de sessions antérieures et un certain nombre de délégations se sont dites favorables à ce qu'elle soit mentionnée pendant la session en cours. Il convient de noter que l'Équipe spéciale interinstitutions a appliqué la politique type à ses travaux sur le terrain, en particulier aux activités du groupe thématique sur la lutte antitabac, dont l'objectif est d'élaborer un plan d'action comportant des mesures propres à chaque organisme visant à promouvoir la réalisation de la cible 3.a des objectifs de développement durable, à savoir le renforcement, dans tous les pays, de l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. La délégation mexicaine espère qu'à l'avenir, les projets de résolution analogues appuieront la mission et le mandat de l'Équipe spéciale interorganisations en définissant des mesures concrètes que tous les organismes devraient appliquer pour aider les États à atteindre les objectifs de développement durable.

8. *Le projet de résolution E/2019/L.16 est adopté.*

h) Calendrier des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (E/2019/53 et E/2019/67 ; E/2019/L.13 et E/2019/L.14)

9. **M. Ríos Sánchez** (Mexique) dit que la session de 2019 de la Commission de la science et de la technique au service du développement a malheureusement coïncidé avec le forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable. Bien que ces organismes se soient réunis dans différentes villes sièges, les États Membres devraient, avec l'appui du Secrétariat, faire plus attention lorsqu'ils programment ces manifestations, conformément à la résolution 73/17 de l'Assemblée générale. Il incombe aux États Membres,

lorsqu'ils adoptent les calendriers des réunions, d'user de leurs prérogatives pour apporter les changements nécessaires en vue de mettre en place un calendrier plus sensé et de s'acquitter efficacement de leur mandat consistant à faire progresser le Programme 2030.

Projet de résolution E/2019/L.13 : Dates proposées pour les réunions et débats du Conseil économique et social en 2020

10. **La Présidente** dit que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

11. *Le projet de résolution E/2019/L.13 est adopté.*

Projet de résolution E/2019/L.14 : Calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2020 et 2021

12. **La Présidente** dit que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

13. *Le projet de résolution E/2019/L.14 est adopté.*

Point 20 de l'ordre du jour : Instituts de recherche et de formation des Nations Unies (E/2019/8, E/2019/11 et E/2019/81 ; E/2019/L.9 et E/2019/L.12)

14. **M. Suazo** [Chef du Bureau de New York de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)], présentant le rapport du Secrétaire général sur l'UNITAR (E/2019/81), dit que le cadre stratégique de l'Institut pour 2018-2021 repose sur quatre pôles thématiques, à savoir la paix, l'humanité, la planète et la prospérité, ainsi que trois domaines transversaux consistant à accélérer la réalisation du Programme 2030 au niveau des pays, à appuyer les politiques fondées sur des données factuelles grâce aux technologies et à faciliter la diplomatie multilatérale. Les deux tiers environ des activités des bénéficiaires de l'Institut étaient liées aux objectifs de développement durable n^{os} 12, 13 et 16. Les travaux de l'UNITAR sont axés sur les pays en situation particulière, tels que les pays sortant d'un conflit, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. En 2018, plus de 185 000 personnes ont bénéficié des travaux de l'UNITAR, ce qui représente le chiffre le plus élevé de son histoire.

15. M. Suazo, décrivant certaines des activités principales menées par l'UNITAR au cours de la période considérée, dit qu'au titre de son pôle thématique consacré à la paix, l'UNITAR a continué de s'employer à lier ses programmes à l'objectif de développement durable n^o 16, a organisé des manifestations rassemblant des envoyés du Secrétaire général et des représentants de

l'Union africaine et a contribué au renforcement des capacités en Afghanistan. Au titre du pôle consacré à l'humanité, l'UNITAR a organisé des ateliers de formation sur la réduction de la mortalité routière, a mis en place des activités d'apprentissage sur le développement durable au niveau local par l'intermédiaire de 18 centres de formation internationaux, a tenu le Forum annuel des maires sur la mobilité, les migrations et le développement et a lancé une nouvelle initiative sur la santé et le bien-être afin d'aider les parties prenantes à repérer les lacunes et à renforcer les effets des programmes de santé existants. Au titre du pôle consacré à la planète, l'UNITAR a continué de participer au Partenariat d'apprentissage Unité d'action des Nations Unies en matière de changements climatiques, qui lui a permis de proposer une plateforme d'apprentissage en ligne, à laquelle 170 000 personnes du monde entier se sont inscrites. L'UNITAR a également continué de participer au Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, qui propose des produits à 17 pays partenaires dans les domaines du renforcement des capacités et de la production de savoirs. Dans le cadre du pôle thématique consacré à la prospérité, l'UNITAR a notamment collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour mettre au point des cours en ligne sur le commerce, la sécurité alimentaire et la nutrition et établi un partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique sur le développement du secteur privé afin d'améliorer les opérations de la Banque en Afrique subsaharienne.

16. Les échos positifs reçus des mécanismes de contrôle témoignent des progrès réalisés dans le cadre des programmes de l'UNITAR. L'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires et sa situation financière reste stable. Toutefois, pour faire face aux difficultés associées aux projets financés au moyen de fonds préaffectés, le Conseil d'administration de l'UNITAR a créé en 2018 le Fonds pour l'application du cadre stratégique afin d'appuyer l'exécution de programmes dans des domaines stratégiques, l'objectif étant d'aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable. À cet égard, le Secrétaire général a recommandé que les États Membres renforcent leurs partenariats avec l'Institut et envisagent d'apporter un appui financier au Fonds nouvellement créé.

17. **M. Javan** (Directeur de l'École des cadres du système des Nations Unies), présentant le rapport du Secrétaire général sur l'École des cadres du système des Nations Unies (E/2019/11), dit qu'au cours de la période considérée, l'École a mené des initiatives

d'apprentissage et proposé des produits intellectuels et des services consultatifs, dont ont bénéficié environ 47 000 personnes dans plus de 50 pays du monde et sur Internet. Parmi les apprenantes et les apprenants se trouvaient des fonctionnaires de l'ONU, qui demeurent le public principal, ainsi que des bénéficiaires des États Membres, de la société civile et d'entités partenaires de l'ONU. Plus de 230 activités d'apprentissage ont été dispensées directement par les spécialistes de la formation de l'École et beaucoup d'autres ont été dispensées par des formateurs et formatrices certifiés par l'École. Organisation extrabudgétaire, l'École dépend principalement des recettes qu'elle tire des frais de scolarité et des contrats de services passés avec les entités des Nations Unies. Son financement est donc directement tributaire de sa capacité à fournir des produits et des services de haute qualité. À cet égard, les échos recueillis lors des évaluations en fin de parcours ont toujours été positifs, 96 % des personnes interrogées ayant déclaré qu'elles recommanderaient les activités de l'École, et de plus en plus d'organismes des Nations Unies et d'établissements universitaires de renom demandent à collaborer avec l'École.

18. Au niveau de la programmation, l'École reste déterminée à conformer ses offres de formation aux priorités essentielles du programme d'action mondial de l'ONU. Au cours du dernier exercice biennal, elle a axé son appui à l'apprentissage sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les résolutions jumelles adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité sur le maintien de la paix et le programme de réforme de l'ONU. Des gammes de produits d'apprentissage ont été mises au point pour chaque domaine d'intervention afin de les rendre aussi efficaces et pertinents que possible pour les participantes et les participants. Par exemple, dans le domaine du développement durable, non seulement les programmes visent à mettre en avant l'imbrication des composantes du Programme 2030, mais ils aident également les apprenantes et les apprenants à comprendre son importance en prenant en compte ses cinq dimensions majeures, à savoir l'humanité, la prospérité, la planète, les partenariats et la paix. En 2019, l'École créera un centre de connaissances consacré exclusivement à l'offre de produits d'apprentissage relatifs à la paix et à la sécurité.

19. Dans le domaine de la formation à l'encadrement et à la gestion, l'École a élaboré une large gamme de programmes d'apprentissage pour aider le système des Nations Unies à mener les diverses réformes en cours. Elle a également continué de perfectionner les méthodes d'encadrement et de gestion et les compétences professionnelles fondamentales, tout en contribuant à

l'émergence d'une culture du changement et de l'innovation dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elle a fourni et adapté de nombreux services de gestion du changement pour répondre aux besoins des organismes des Nations Unies en pleine transformation institutionnelle. Le renforcement de l'aptitude des fonctionnaires en poste et des futurs fonctionnaires à apprendre et à s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, au-delà de la perspective propre à telle ou telle organisation et dans un contexte multipartite, restera la priorité de l'École des cadres.

20. **M. Passarelli** (Chef du Service administratif de l'Université des Nations Unies), présentant le rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'Université (E/2019/8) au nom du recteur de l'Université, dit que l'Université, en tant que partenaire des Nations Unies dans le domaine de l'enseignement, regroupe une grande diversité de parties prenantes en vue de mener des travaux de recherche et de les présenter à des publics variés. Pour ce faire, elle publie des rapports centrés sur l'ONU et organise des manifestations réunissant décideurs et universitaires, diffuse des conclusions de recherche présentant un intérêt pour les politiques, sert de passerelle au milieu universitaire en l'aidant à se familiariser avec le système des Nations Unies et dispense des formations à l'intention des chercheurs et des gouvernements. L'Université mène ses travaux par l'intermédiaire de 16 instituts de recherche dans le monde, qui se consacrent à des thèmes de recherche et de formation plutôt qu'à des disciplines universitaires. Ce système mondial est coordonné par le Centre de l'Université des Nations Unies à Tokyo, accueilli par le Japon.

21. Parmi les changements institutionnels importants qu'a connus l'Université en 2018, on peut citer l'amélioration de la parité des sexes à des postes de haut niveau, y compris à des postes de direction. Les mesures prises par l'Université dans ce domaine sont guidées par la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies. De ce fait, l'Université est en avance sur son objectif consistant à atteindre la parité des sexes aux postes de haut niveau d'ici à 2021, dans la mesure où les femmes occupent actuellement 46 % de ces postes. Toujours en 2018, l'Université a pris des mesures importantes pour améliorer la coordination de son dispositif de sécurité numérique et de ses grandes orientations, afin de mieux protéger les institutions contre les menaces extérieures, de limiter les doubles emplois et de donner une marge de manœuvre à tous les instituts de l'Université au moyen d'une structure décentralisée. Les moyens et l'influence de l'Université en matière de communication ont été renforcés grâce à la mise en

œuvre de la première stratégie mondiale de communication et à une meilleure coordination du personnel de l'Université chargé de la communication.

22. L'Université s'est efforcée de favoriser l'innovation. Son Centre de recherche sur les politiques de New York a par exemple mis au point une plateforme mondiale de connaissances pour atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable. L'Université a également participé activement au Réseau d'innovation des Nations Unies, un réseau informel de collaboration entre les organismes, les équipes d'innovation et les spécialistes des Nations Unies. Les activités de projet de l'Université sont réparties dans le monde entier. Ainsi, en 2018, 36 % de ses projets étaient consacrés à l'Asie et au Pacifique, 29 % à l'Afrique, 19 % à l'Amérique du Nord et 16 % à l'Europe. Grâce à ses cinq programmes d'études postuniversitaires, l'Université propose une large gamme de formations spécialisées destinées à de jeunes chercheurs et à des professionnels en début et en milieu de carrière. En 2018, elle a organisé 164 formations, dont plus de la moitié dans des pays en développement, auxquelles ont participé plus de 4 600 personnes.

23. **M. Stefanile** (Observateur de l'Italie) dit que le Programme 2030, ainsi que les vastes réformes engagées à l'ONU, ne peuvent être réalisés sans les connaissances et la formation appropriées au sein du système des Nations Unies. À cet égard, les travaux des instituts de recherche et de formation des Nations Unies sont admirables et doivent être constamment soutenus par les États Membres. L'Italie accueille l'École des cadres du système des Nations Unies à Turin, qui est un centre de formation supérieure dont bénéficient de plus en plus de fonctionnaires de l'ONU et qui attire les ressources de diverses parties prenantes, notamment de l'extérieur du système des Nations Unies. De plus, elle a toujours collaboré efficacement avec l'UNITAR. La délégation italienne se réjouit de l'adoption des projets de résolution relatifs aux instituts de recherche et de formation.

24. **M. Ríos Sánchez** (Mexique) dit que sa délégation a pris note du rapport intitulé « The New Geopolitics of Converging Risks: The UN and Prevention in the Era of AI » (La nouvelle donne géopolitique de la convergence des risques : l'ONU et la prévention à l'ère de l'intelligence artificielle) publié par le Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies et invite l'Université à poursuivre ses travaux sur l'intelligence artificielle. Compte tenu de la rapidité des progrès technologiques, l'Organisation doit absolument s'adapter à l'évolution de la situation. La délégation mexicaine prend également note de la plateforme de connaissances Delta 8.7, lancée elle aussi par le Centre

de recherche sur les politiques, qui vise à étudier des moyens efficaces d'atteindre la cible 7 de l'objectif de développement durable n° 8, à savoir supprimer la traite d'êtres humains. Notant que les migrations sont l'un des phénomènes les plus importants de l'époque, M. Ríos Sánchez exhorte l'Université des Nations Unies à examiner les migrations sous le prisme du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières afin de fournir des données empiriques et factuelles pour remplacer les préjugés et les notions erronées et servir de base aux débats universitaires et multilatéraux sur les contributions des personnes migrantes à la société.

25. **M^{me} El Hilali** (Maroc) dit que les instituts de recherche et de formation des Nations Unies devraient renforcer leur collaboration avec les universités nationales d'études diplomatiques dans le cadre de leurs travaux sur les piliers de l'ONU que sont le maintien de la paix, les droits de l'homme et le développement économique inclusif et durable. À cet égard, elle invite les représentants de ces instituts à travailler avec de jeunes diplomates en formation et à visiter l'Académie marocaine d'études diplomatiques à Rabat, qui est disposée à s'associer à des activités liées à celles de l'ONU. Les programmes de l'Académie s'inscrivent dans le cadre du programme marocain de coopération Sud-Sud, dont bénéficient de nombreux diplomates d'autres États d'Afrique. L'intervenante souligne les remarques du représentant du Mexique au sujet des migrations, qui représentent un problème majeur dans le monde du Sud. À cet égard, l'Observatoire africain des migrations et du développement, situé à Rabat, favorisera la recherche et travaillera en partenariat avec des universités, des groupes de réflexion et d'autres institutions scientifiques.

Projet de résolution E/2019/L.9 : École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie)

26. **La Présidente** dit que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

27. *Le projet de résolution E/2019/L.9 est adopté.*

Projet de résolution E/2019/L.12 : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

28. **M. Gallegos Chiriboga** (Équateur), présentant le projet de résolution, dit que, par ce projet de résolution, le Conseil encourage l'UNITAR à continuer de mettre ses activités de formation en adéquation avec le Programme 2030. Si la situation financière de l'Institut est restée globalement stable, la baisse des contributions volontaires non préaffectées versées au Fonds général est préoccupante. Le Conseil indique également dans le

projet de résolution qu'il est conscient que l'Institut a enrichi ses travaux pour qu'ils couvrent de nouvelles thématiques, notamment la santé et la nutrition, et qu'il l'encourage à continuer de développer sa programmation en ce qui concerne la formation à la diplomatie, la prise en compte systématique des questions de genre, les peuples autochtones et l'application des techniques géospatiales pour répondre aux besoins.

29. **M^{me} Herity** (Secrétaire) dit que l'Andorre, l'État plurinational de Bolivie, le Brésil, le Canada, El Salvador, l'Allemagne, Malte et le Mexique souhaitent se porter coauteurs du projet de résolution.

30. *Le projet de résolution E/2019/L.12 est adopté.*

31. **La Présidente** croit comprendre que le Conseil économique et social souhaite prendre note du rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'Université (E/2019/8).

32. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 16 h 20.